

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR

ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 - Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 - La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 - L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 - En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 - Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 - Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 - Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 - La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 - La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 - Prise en charge : pec@mupras.com
 - Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1259 Société : RAM N° 289831

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : NASR SALAH

Date de naissance : 01.01.1952

Adresse : 504 33 N° 36 ALI A1 - OULFA - CASA

Tél. : 0662807355 Total des frais engagés : 1239,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin : DR. Mohamed IDOUK
Médecine des Os et des Articulations
Médecine du Sport
Médecine des personnes Agées
Médecin L'HARTI Cité Djamaa
437, AV. Com. Driss L'HARTI Cité Djamaa
Tél. : 05 22 56 31 95
Fax : 05 22 56 36 58910 000

Cachet du médecin :

Date de consultation : / / .

Nom et prénom du malade : BAGASSE Batoul Age : 66

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Malaria tbc

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

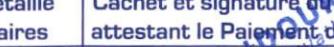
Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 01 / 11 / 2023

Will

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/09/2020			250,-	 Dr. Mohamed Ibrahima Médecin des Usagers d'Articulés Médecine des personnes Agées Médecine des personnes Handicapées Dr. Ibrahima

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	01.11.2023	239,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Médcales TENSIFT Dr. ALLIBOUCH Hafsa 267 BD OUED TENSIFT 1er ETAGE GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA	13/11/23	B.F40	750,00 dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	C
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Mohamed IDOUK

Diplômé en Gériatrie. Maladies des os et des articulations université de BORDEAUX

Diplômé en médecine du sport Université de RENNES

Ostéopathie du mal du dos et des articulations

BACONSS 1901

À consommer avant : 12 mois

Lot: AA0127B
Per: 12/2026
PPV: 49DH703

PPV: 40DH7
PER: 03/25
LOT: M954-2

T: 239, 40

40,70

Dr. Mohamed IDOUK
Medecine des Os et des Articulations
Medecine du Sport
Medecine des Personnes Agees
437, Av Corn. Driss L'Abdi Cite Djama
Tunisie

Dr. Mohamed IDOUK
Medecine des Os et des Articulations
Medecine du Sport
Medecine des personnes Agees
437, AV. Com. Driss LAFAYETTE Cite Dijamas

437, Avenue Commandant Driss Lharti Cité Djamaa - Casablanca 20450 - Maroc
Tél. C : 05 22 56 31 95 - Tél. D : 05 22 37 24 66 **IPE : 091066766**
GSM : 06 64 77 81 12 **ICE : 0016668910000**

MLe 259.

BILAN BIOLOGIQUE

GSM =
0662807355

Nom : Abderrahmane

INFLAMMATION

- CRP
- VS 1^{ère} heure et 2^{ème} heure

IONOGRAMME

- Potassium, Sodium, Chlore
- Réserve alcaline
- Protides totaux

BILAN LIPIDIQUE

- Triglycérides
- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL

BILAN HEPATIQUE

- SGOT (ASAT), SGPT (ALAT)
- Gamma GT
- Phosphatases alcalines

BILAN URINAIRE

- Protéinurie des 24 heures
- EBCU
- Ionogramme urinaire

BILAN GLYCEMIQUE

- Glycémie à jeun
- Glycémie post prandiale
- HbA1c

DIVERS

- Myoglobine
- Troponine
- Electrophorèse des protéines
- Urinémie

HEMOGRAMME =

(NUMERATION- FORMULE -SANGUINE)

- Globules rouges - Hémoglobine
Hématocrite - Globules blancs...
- Plaquettes

BILAN DE LA FONCTION

THYROÏDIENNE

- T3, T4 (TSH)

BILAN DE LA COAGULATION

- Taux de prothrombine
- INR
- TCA malade/TCA témoin
- Fibrinogène

BILAN DE LA FONCTION RENALE

- Créatinine
- Urie plasmatique

EXPLORATION DE LA PROSTATE

- PSA

ENZYMES MUSCULAIRES

- LDH
- CPK
- CPKmb

Dr. Mohamed IDOUK
Medecine des Os et des Articulations

Medecine du sport
Medecine des per Cachet Agées
437, Av. Com. Driss L'HAPTI Cite Djamaa
Casa - Tel: 0524 21 95
NPE: 091067/01/0000

01/11/2023

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES TENSIFT

276, Boulevard Oued Tensift, 1er étage
OULFA
CASABLANCA

Dr Hafsa ALLABOUCHE
Médecin Biologiste

Tél. : 0522 90 90 20 - Fax : 0522 90 90 21

Casablanca le lundi 13 novembre 2023 Madame BAGASSE BATOUL

FACTURE N°	35286
------------	-------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Hémoglobine glycosylée -----	B	100	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL -----	B	50	
Cholestérol LDL -----	B	50	
Triglycérides -----	B	60	
Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	
Acide urique -----	B	30	
TSH us (Thyreostimuline) -----	B	250	Total : B 740

Prélèvements :

Sang-----	K	1
-----------	---	---

TOTAL DOSSIER **750,00 DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Sept Cent Cinquante Dirhams

Laboratoire d'Analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCHE Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "OLFA" CASABLANCA



مختبر التحاليلات الطبية تانسيفت

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 13/11/23

Prélèvement effectué à 09:58

Edition du : 14/11/23

Madame BAGASSE BATOUL

Né (e) le : 15021957

Docteur MOHAMED IDOUK

Réf. : 23KEF



Page : 2/4

B I O C H I M I E

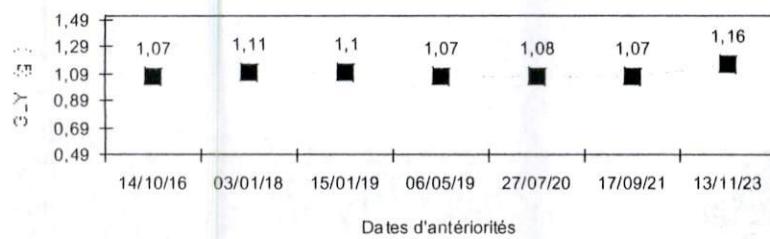
Normales

Antériorités

Glycémie à jeûn----- : 1,16 * g/l
(Technique turbidimétrique KONELAB 20 i) Soit : 6,44 mmol/l

* RAPPORT D'ANALYSE*

Résultat contrôlé.



Hémoglobine glycosylée----- : 6,60 * %
(HPLC ON TOSON)

LABORATOIRE TENSIFT
2023/11/14 07:55
TOSONH VO1.20
NO: 0004 TB 0001 - 04
ID: 23KEF
CAL(N) = 1.1173X + 0.5384

TP 994

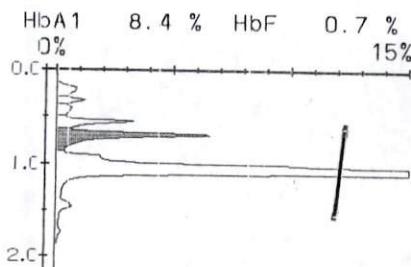
NOM	%	TEMPS	AIRE
FP	0.0	0.00	0.00
A1A	1.0	0.21	9.20
A1B	0.8	0.34	7.03
F	0.7	0.42	6.63
LA1C+	2.2	0.56	19.86
SA1C	6.6	0.69	48.54
A0	89.9	1.06	808.73
AIRE TOTALE			899.99

Interprétation

% HbA1c	Contrôle du taux de glucose
4 - 6.3	Intervalle non-diabétique
<7	Excellent équilibre glycémique
7-7.5	Assez bon équilibre glycémique
8-9	Équilibre glycémique médiocre (Action corrective urgente*)
> 9	Mauvais équilibre glycémique (Action corrective nécessaire*)

*Risque élevé de développer des complications cardiovasculaires à long terme comme des rétinopathies, néphropathies, neuropathies et cardiopathies

HbA1c 6.6%
IFCC 48 mmol/mol



Bilan glycémique perturbé à contrôler.

Laboratoire d'Analyses

Médicales TENSIFT

Dr. ALLABOUCH Hafsa

267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE

GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025



مختبر التحاليلات الطبية تانسيفت

Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 13/11/23

Prélèvement effectué à 09:58

Edition du : 14/11/23

Madame BAGASSE BATOUL

Né (e) le : 15021957

Docteur MOHAMED IDOUK

Réf. : 23KEF



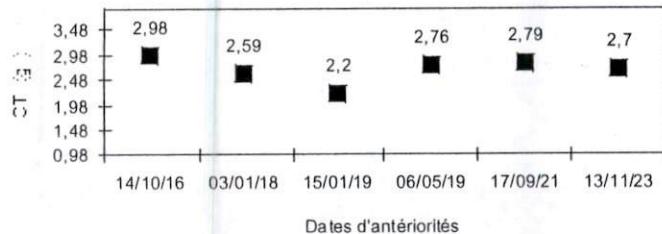
Page : 3/4

Normales	Antériorités

17/09/2021

Cholestérol Total ----- (Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	: 2,70 * g/l Soit : 6,96 mmol/l	1,4 - 2 3,61 - 5,15	2,79 7,19
---	------------------------------------	------------------------	--------------

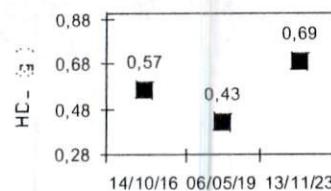
Résultat rendu sous réserve du respect des conditions préanalytiques à savoir un jeûne de 12 heures. Hypercholestérolémie à contrôler.



Dates d'antériorités

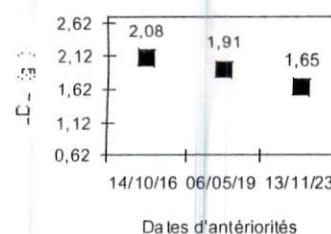
06/05/2019

Cholestérol HDL ----- (Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	: 0,69 * g/l Soit : 1,78 mmol/l	0,4 - 0,65 1,03 - 1,68	0,43 1,11
---	------------------------------------	---------------------------	--------------



Dates d'antériorités

Cholestérol LDL ----- (Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	: 1,65 * g/l Soit : 4,25 mmol/l	0,89 - 1,6 2,29 - 4,12	1,91 4,92
---	------------------------------------	---------------------------	--------------



Dates d'antériorités

**Laboratoire d'analyses
Médicales TENSIFT**
Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025



د. حفصة علابوش
Dr. Hafsa ALLABOUCH
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 13/11/23

Prélèvement effectué à 09:58

Edition du : 14/11/23

Madame BAGASSE BATOUL

Né (e) le : 15021957

Docteur MOHAMED IDOUK

Réf. : 23KEF

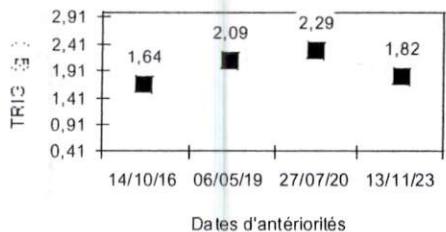


Page : 4/4

Normales	Antériorités
----------	--------------

27/07/2020

Triglycérides ----- (Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	Soit :	1,82 g/l 2,08 mmol/l	0,59 - 1,85 0,67 - 2,11	2,29 2,62
---	--------	-------------------------	----------------------------	--------------



Urée ----- (Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	Soit :	0,28 g/l 4,59 mmol/l	0,15 - 0,43 2,5 - 7,052
--	--------	-------------------------	----------------------------

Créatinine ----- (Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	Soit :	7,4 mg/l 65 µmol/l	6 - 13 53 - 115
--	--------	-----------------------	--------------------

Fonction rénale normale.

Normales	Antériorités		
Acide urique ----- (Technique turbidimétrique KONELAB 20 i)	Soit :	55,00 mg/l 327,38 µmol/l	26 - 60 150 - 360

HORMONOLOGIE

TSH (Thyréostimuline ultrasensible)----- (Technique Immunoenzymatique AIA 360 TOSOH)	3,383 µUI/ml	0,25 - 5
--	--------------	----------

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien..
Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.
Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important,
au moins 8 semaines pour une réponse complète.

Laboratoire d'analyses
Médicales TENSIFT
Dr. ALLABOUCH Hafsa
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025